



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2018
ADOPTION DU BUDGET

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 4 décembre 2018 à 19 h 00 et à laquelle sont présents les membres du conseil: M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

RÉSOLUTION 2018-12-691
SUSPENSION DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE suspendre la séance.

Adoptée

REPRISE DE LA SÉANCE
La séance reprend à 19 h 30.

La mairesse présente les points saillants du budget 2019 et expose les prévisions budgétaires ainsi que le programme triennal pour les années 2019, 2020 et 2021.

RÉSOLUTION 2018-12-692
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter les prévisions budgétaires 2019 de la Ville de Boisbriand, prévoyant des revenus et des dépenses de 66 695 000 \$ ainsi que le programme des immobilisations pour les années financières 2019, 2020 et 2021 conformément aux dispositions des articles 473 et 474 de la Loi sur les cités et villes.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

RÉSOLUTION 2018-12-693
LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE lever la séance à 20 h 20.

Adoptée